

**Q.** Avez vous aucune connoissance que les Habitans du District Inférieur de Gaspé soient mécontents et aient raison de se plaindre des vaisseaux Americains qui font la pêche dans le fleuve St. Laurent ?

**R.** J'ai connoissance que les Etablissements Britanniques dans ce District se plaignent hautement de la décadence des pêches dans cet endroit, ce qu'ils attribuent aux avantages accordés aux Americains par le dernier Traité de 1818, lesquels, suivant ce qu'ils disent, empiètent journellement sur iceux en outrepassant les limites qui leur sont assignées, au grand détriment et à la ruine des Etablissements fixes des Sujets Britanniques : Il m'a été remis, il y a quelque jours, une Lettre écrite par un Monsieur qui a des affaires avec la maison de Messrs. C. Robin et Co. (maison qui fait le commerce de la pêche, sur une échelle considérable, tant à la Baie des Chaleurs qu'à Percé) adressée au Captn. Bourchier du vaisseau de sa Majesté Athol, en date du mois de Septembre dernier, à l'effet de fixer l'attention du Gouvernement de Sa Majesté sur ce sujet. Je prendrai la liberté de la soumettre au Comité, étant un document qui peut donner beaucoup plus de lumières sur ce sujet qu'aucune information venant de ma part.

*A Henry Bourchier, Ecuyer, Commandant le vaisseau de Sa Majesté Athol, maintenant à l'Ance dans le Rade de Paspebiac.*

**MONSIEUR**—C'est avec un sensible plaisir que nous nous conformons à votre demande d'hier et mettons par écrit ce que nous avons à soumettre concernant l'état de la Pêche à la Morue, et rapport aux Chaloupes Américaines qui font cette Pêche.

La pêche a tellement diminué dans la Baie des Chaleurs, depuis la dernière Paix avec les Etats-Unis, qu'à Tracadiah (*Carleton*) et Cascadia (New Richmond) endroit où ceux qui faisoient la pêche trouvoient un avantage à établir des Pêcheries régulières réussissent à peine depuis quelques années à prendre du Poisson au delà de qui est nécessaire pour leur propre usage : et le surplus pent à peine couvrir la dépense de l'équipement. A Bonaventure, New Carlisle, Paspebiac, Nouvelle, et au Port Daniel, le Poisson diminue annuellement, hors de la Baie, tant au Nord qu'à l'Est, et vers Percée, &c. depuis la période susdit, une diminution considérable s'est fait ressentir dans ces pêches quoiqu'elle ne soit pas à comparer avec celles de la Baie. Les personnes qui ont eu pour usage de faire la pêche à la Morue dans cette Baie, tant en Goëlettes qu'en Chaloupes supposent généralement que la Baie reçoit en grande partie son Poisson du Banc des Orphelins, qui se trouve au Sud.

Il n'existe aucun doute, et il est très bien établi que plusieurs centaines de Barques Américaines, en général des Goëlettes, prennent leur poisson et complètent leur charges dans le Golfe St. Laurent, et principalement sur le Banc des Orphelins, et plusieurs font la pêche près des Iles de Miscou et de Shipagan, sitôt que les glaces ont laissé le Golfe les Barques Américaines s'y établissent, de manière